

**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**  
**aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **13 novembre 2017, à 20 h**. Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

**137, 7<sup>e</sup> Avenue**

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13, spécifiquement à l'article suivant :

Articles 5.1 et 5.5.2

- Accepter une marge de recul avant de 1,82 mètre au lieu des 6,00 mètres prescrits.

Donné à New Richmond,  
Ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2017

Céline LeBlanc  
Greffière